

INFO ÉVÉNEMENT

DÉPART DE LA 10^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Orléans accueille la 10^e étape du Tour de France sur son territoire. Les 22 équipes de la Grande Boucle seront accueillies dès le dimanche 7 juillet au soir et profiteront d'une journée de repos, avant le grand départ le mardi 9 juillet en direction de Saint-Amand-Montrond.

DATE ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

- Dimanche 7 juillet : montage du village du Tour
- Lundi 8 juillet : journée de repos / animation en centre-ville
- Mardi 9 juillet : départ de la 10^e étape

MARDI 9 JUILLET

- Départ de la caravane publicitaire à 11h
- Départ des coureurs à 13h, rue Fernand-Rabier, au croisement de la rue Alsace-Lorraine, en direction d'Olivet

Pour vous rendre sur le parcours du Tour de France, privilégiez les transports en commun. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site www.orleans.fr

Retrouvez le plan du parcours ainsi que toutes les informations de circulation et de stationnement sur le plan au verso

Renseignement : 02 38 79 25 25

GESTION DES DÉCHETS :

Les collectes de déchets du mardi 9 juillet ne seront pas assurées (ne pas sortir vos bacs sur les trottoirs), le rattrapage sera réalisé aux collectes suivantes.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

La circulation ainsi que le stationnement seront fortement perturbés à partir du dimanche 7 juillet.

LE DIMANCHE 7 JUILLET

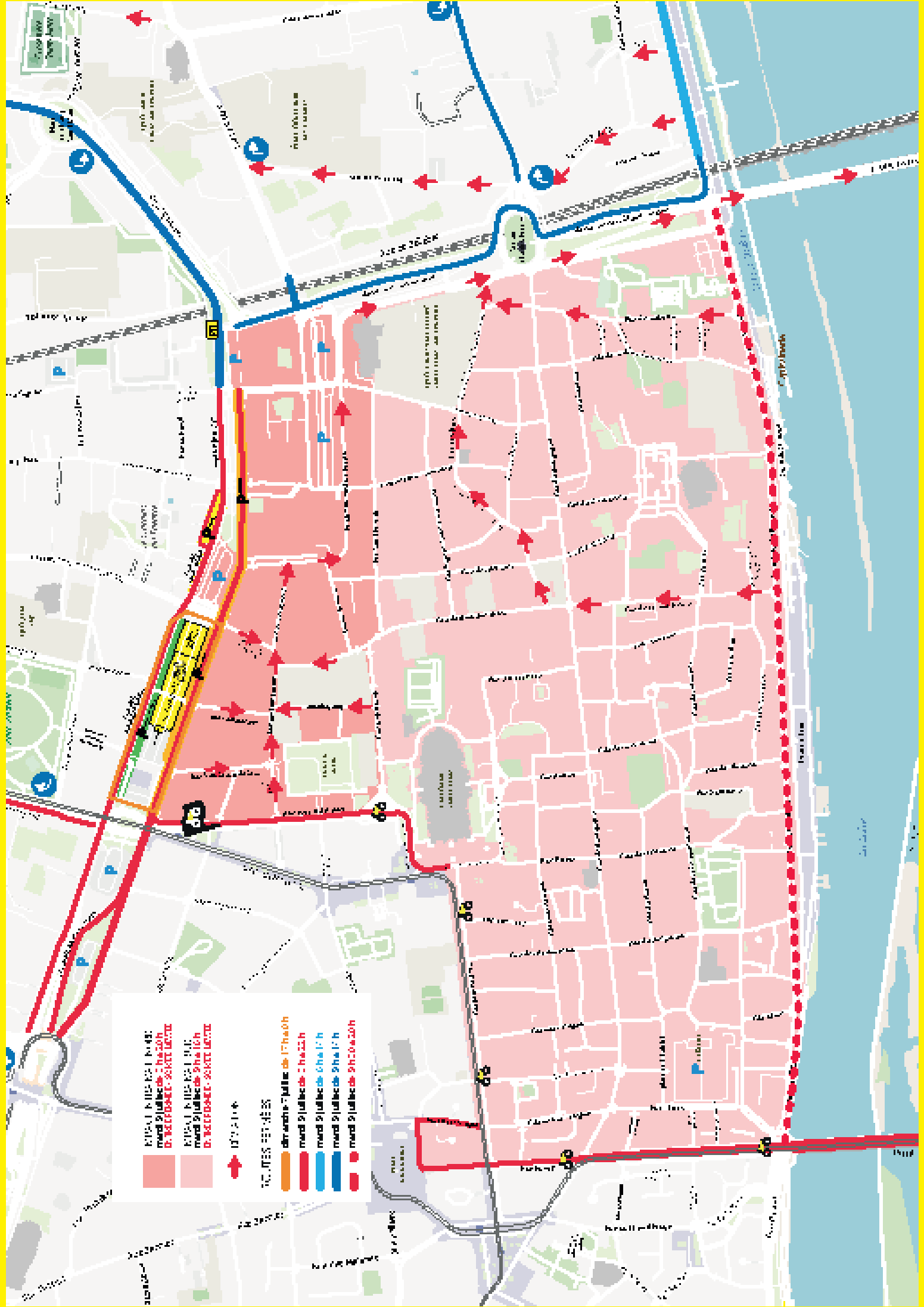
- De 17h à minuit: circulation et stationnement interdits sur le boulevard Alexandre-Martin
- Stationnement interdit sur le boulevard Alexandre-Martin, à partir de 7h

LE LUNDI 8 JUILLET - JOUR DE REPOS

- Stationnement interdit sur le boulevard Alexandre-Martin et le sur parking Halmagrand
- Stationnement interdit sur l'ensemble du parcours, à partir de 20h.
- Stationnement interdit sur le quai du Roi, à partir de 20h.
- Fermeture du parking Pierre-Segelle et Contre-allée, à partir de 20h

LE MARDI 9 JUILLET - DÉPART

- Circulation et stationnement interdits sur l'ensemble du parcours
- Circulation interdite entre la place Albert 1^{er} et le boulevard Saint-Euverte
- Circulation interdite sur le quai du Roi, de 6h à 14h
- Fermeture du pont Thinat et du boulevard Saint-Euverte, dans le sens sud-nord, de 9h à 14h
- Fermeture du boulevard Jean-Zay et rue du faubourg Bourgogne, dans le sens est-ouest, de 9h à 14h
- Fermeture des parkings du centre-ville : parking Hôtel de Ville de 2h à 16h parking Cathédrale, Charpenterie et Châtelet inaccessibles de 9h à 16).



KLUB- & DISKOTHEK:
 mond 9 julies 2h-23h
 D: BEFODRAGET-SORTE LENTE

KLUB- & DISKOTHEK:
 mond 9 julies 9h-17h
 D: BEFODRAGET-SORTE LENTE

1075-1076

VEGJES VEI-VEIS:

- dirands 7 julies 0h-17h0h
- mond 9 julies 2h-23h
- mond 9 julies 0h-17h
- mond 9 julies 0h-17h
- mond 9 julies 9h-20h